Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240130_P_022 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4.

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission: Culture - Patrimoine

Objet : Signature d'une convention avec la Compagnie Théâtre des Mots pour la représentation d'un spectacle.

Le Président,

N° 20240130_P 022

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Cie Théâtre des Mots, Représentée par Mme Laurence BORTHOLON, Présidente 50 rue de la Madone, 39210 Fleurieux-sur-l'Arbresle

Pour l'organisation d'une représentation de spectacle « CARAPACE » à destination d'un jeune public.

<u>Date</u>: 22 avril 2024 à 15h <u>Durée</u>: 55 minutes

Lieu: à Pont-Salomon (salle Massenet)

<u>Public</u>: à partir de 4 ans <u>Jauge</u>: 80 à 100 personnes

Montant : 1222.11 € TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 30 janvier 2024

Le Président.

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240130-20240130_P_022-AU Reçu le 31/01/2024